

Question présentée par le député :

M. Marko Bandler

Date de dépôt : 2 novembre 2017

Question écrite urgente

Quelle enquête pour la police ?

Il nous a été rapporté que la commission du personnel de la police, nouvellement instituée suite à l'entrée en vigueur de la loi sur l'organisation de la police (LPol) en 2016, a récemment (septembre 2017) diligenté une enquête auprès de l'ensemble du personnel des forces de l'ordre sur l'état des troupes, le degré de confiance envers la hiérarchie et le bien-être au travail.

Il semblerait que la participation du personnel de la police a été extrêmement importante, ce qui augure par conséquent des résultats d'enquête particulièrement représentatifs de l'état actuel des troupes, ce dont nous ne pouvons que nous réjouir.

S'agissant d'une enquête qui s'est déroulée sous format électronique, les variables ne nécessitant donc pas de saisie lourde, il y avait fort à parier que les résultats soient disponibles rapidement et qu'ils soient dès lors communiqués aux autorités.

Or, il semblerait que la publication et la diffusion de ces résultats n'interviennent pas avant le mois d'avril 2018. Vu le format électronique de l'enquête, il semble pour le moins curieux de devoir attendre encore près de 6 mois avant d'avoir une vision claire de l'état de la police.

En effet, les différentes interventions de celle-ci dans la presse et les communiqués des syndicats de police ces dernières semaines laissent présager une situation particulièrement problématique qui fait craindre pour la bonne marche de la police dans notre canton.

Ce qui nous amène à poser les questions suivantes :

- ***Le Conseil d'Etat compte-t-il réellement attendre jusqu'en avril pour communiquer les résultats de cette enquête, alors même que son format électronique permet un traitement très rapide des résultats ?***
- ***Dans le cas contraire, le Conseil d'Etat pourrait-il informer le Grand Conseil dans un délai plus bref des résultats de cette enquête ?***

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat de sa prompte réponse à cette question écrite urgente.